

Société lyonnaise de secours mutuels

230

POUR

LES OUVRIERS EN SOIE DE LA VILLE DE LYON ET DES COMMUNES SUBURBAINES,

Approuvée par décret du Président de la République, du 9 avril 1850.



---

**EXTRAIT**

du Registre d'inscription des demandes reçues pour être admis à faire partie de ladite Société.

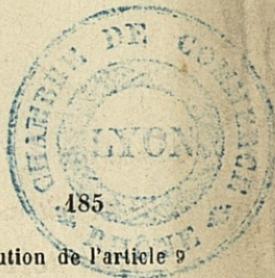
---

*M*

*Demeurant à*

*a été inscrit audit Registre le*

**DONT ACTE**, sans préjudice des justifications à faire en exécution de l'article 9  
des Statuts.



Bois de France

1871

LES CHAMBRES EN SOIE DE LA VILLE DE LYON ET DE LA SEINE

1871

LETTRE

de la Chambre des Députés

1871

1871

de la Chambre des Députés

de la Chambre des Députés

1871